



## Certificat d'examen de type n° F-04-C-279 du 28 avril 2004

Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001

DDC/22/D011139-D3

### Mesureur turbine ALMA type ADRIANE DN 50-30 GPL

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 72-145 du 18 février 1972 réglementant la catégorie d'instrument de mesurage : ensembles de mesurage à compteur turbine destinés à déterminer le volume des liquides autres que l'eau et de la Recommandation internationale R117 de l'Organisation internationale de métrologie légale relative aux ensembles de mesurage des liquides autres que l'eau.

#### FABRICANT :

ALMA Ingénierie – Bât F – Clairière de l'Anjoly – 13814 VITROLLES CEDEX

#### OBJET :

Le présent certificat complète les décisions d'approbation de modèle n° 99.00.431.001.1 du 8 janvier 1999 et n°99.00.431.002.1 du 7 décembre 1999 et le certificat d'examen de type n° F-03-C-240 du 9 juillet 2003 relatifs au mesureur turbine ALMA type ADRIANE DN 50-30 GPL.

#### CARACTERISTIQUES :

Le mesureur turbine ALMA type ADRIANE DN 50-30 GPL faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle approuvé par les décisions et le certificat précités, par la modification du corps de la turbine. La forme extérieure du corps cylindrique peut varier en fonction du principe de construction et des contraintes d'installation. La longueur minimale est de 140 mm.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières d'installation et les conditions particulières de vérification sont inchangées.

#### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification de l'instrument concerné par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par la décision n° 99.00.431.001.1 du 8 janvier 1999 précitée.

#### DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/D011139-D3 et chez le fabricant.

**VALIDITE :**

La présente décision est valable jusqu'au 8 janvier 2009.

**ANNEXE :**

Plan d'ensemble.

Pour le Directeur Général,

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

-----  
**Mesureur turbine ALMA type ADRIANE DN 50-30 GPL**  
-----

**Plan d'ensemble**

